

Rapport pour d'activité 2024





4



24



8



36



12



18

Éditorial - Page 4

La Fondation Groupe Mutuel - Page 8

Nos engagements particuliers - Page 12

Soutiens aux associations - Page 18

Soutiens à la recherche - Page 24

Résultats financiers - Page 36

Rapport organe de révision - Page 46



L'année 2024 a été marquée par de nombreuses crises qui viennent renforcer l'instabilité et la fragilité ambiante. Guerres, épisodes climatiques extrêmes, incertitudes économiques ajoutent, année après année, de l'instabilité, de l'anxiété et de la précarité à notre environnement. Dans ce contexte global fragile, aujourd'hui, en Suisse, un grand nombre de personnes ont besoin d'aide, de soutien et d'écoute. A la Fondation Groupe Mutuel, nous en sommes profondément conscients. Il est de notre responsabilité sociale de tout faire et de tout entreprendre pour ne pas les abandonner, leur porter secours, les aider du mieux que nous le pouvons dans leurs besoins de santé. Les 3 valeurs portées par le Groupe Mutuel, bienveillance, responsabilité et proactivité, nous rappellent le rôle important que peut jouer le monde économique en Suisse et en Valais. C'est dans cet esprit de responsabilité et de solidarité que la Fondation Groupe Mutuel a été créée en 2018. En plus d'être une fondation propriétaire de Groupe Mutuel Holding SA, celle-ci a pour objectif de s'engager concrètement pour le bien de celles et ceux qui en ont besoin.

C'est ainsi qu'en 2024, la Fondation Groupe Mutuel a apporté son soutien à de nombreux projets et associations, de même qu'à des particuliers dans le besoin. Elle a également poursuivi ses travaux d'études et de recherches liées au système de santé et destinées à apporter des pistes de solutions pour l'amélioration de son fonctionnement.

Plus de trente associations, actives aussi bien en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et au Tessin, auront été soutenues par la Fondation Groupe Mutuel lors de l'année écoulée. Des associations et fondations porteuses d'espoir et de projets à la fois durables, ambitieux et concrets en matière de santé, de soins, d'accompagnement, de réhabilitation et de prévention. La Fondation Groupe Mutuel a notamment soutenu la Fondation IdéeSport ainsi que le Kinderspital Zürich par le biais du Challenge Groupe Mutuel Bouge et ce, grâce à l'engagement des collaborateurs du Groupe Mutuel. Ils sont près de 800 à avoir cumulé 1289201 minutes de mouvement (soit 21487 heures ou encore environ 900 jours) durant tout le mois de mai. À chaque palier de 250000 minutes atteint, 1000 francs ont été versés à ces associations, qui ont pu être soutenues à hauteur de 5000 francs chacune.

Durant le mois de décembre, la Fondation Groupe Mutuel a été une nouvelle fois associée à la RTS pour soutenir l'opération Cœur à Cœur et a fait un don de 27 000 francs à la Chaîne du Bonheur. Ce montant servira à soutenir les associations et les institutions qui luttent contre la maltraitance infantile. Une partie du montant récolté était constituée par la promesse de 3 000 francs par défi réussi (un défi journalier par marché de Noël visité). La deuxième partie de ce montant était le fruit de la vente de pains d'épices dans les cafétérias des différents centres de services du Groupe Mutuel. Enfin et grâce à nos collègues des agences, une sensibilisation en faveur de l'action a pu être menée auprès de nos clients et une distribution de douceurs a également permis de récolter des dons, directement transmis à la Chaîne du Bonheur.

Des frais inattendus, liés à une maladie grave ou à un accident, peuvent rapidement mettre en péril la situation financière d'un foyer. De même, des traitements novateurs pas encore reconnus en Suisse peuvent s'avérer difficilement finançables pour une partie de la population. La Fondation Groupe Mutuel est ainsi également venue en aide à des particuliers qui nous ont contactés pour un appui ponctuel pour le financement de soins.

Quant au soutien aux études et à la recherche en matière de système de santé, il s'est concentré en 2024 sur deux domaines prioritaires : la surmédicalisation et les soins inappropriés. L'objectif était de placer le patient au centre de nos préoccupations. Avec la question suivante en ligne de mire : quelle plus-value peut-on amener dans le processus complet de la prise en charge et de la guérison ?

Dans le présent rapport annuel, vous trouverez une synthèse de nos activités et soutiens de l'année 2024. Ma joie est grande de constater que la Fondation Groupe Mutuel contribue activement à venir en aide à celles et ceux qui souffrent et qui en ont besoin. C'est le sens même de son action, de son ambition et de sa mission.

Au nom du Conseil de fondation,
Karin Perraudin Présidente

fondation
groupemutuel

Le Conseil de fondation est composé des personnes suivantes :

Karin Perraudin, Présidente
Georges Zünd, Vice-président
Daniel Bitschnau, Membre et secrétaire
Claude Bähler, Membre
Marc-André Ballestraz, Membre
Mathieu Dorsaz, Membre

Fabio Naselli Feo, Membre
Willem Wynaendts, Membre
Laurent Nicod, Membre
Anne-Laure Couchepin, Membre
Christian Spillmann, Membre



La Fondation
Groupe Mutuel

La Fondation Groupe Mutuel

Nous nous engageons aux côtés de ceux qui s'investissent

Créée en 2018, la Fondation Groupe Mutuel développe ses activités dans un but non lucratif. Elle soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse. En 2024, elle a ainsi poursuivi la concrétisation des engagements qui s'inscrivent pleinement dans ses objectifs.

Soutiens aux associations et à la recherche

Un fonds d'encouragement a été mis en place à l'intention des institutions, des associations et des personnes œuvrant pour la santé en Suisse. Lors d'actions de prévention, de promotion de la santé, mais également dans le cadre de la recherche ou de l'enseignement, le fonds apporte son soutien financier à des projets jugés particulièrement utiles. En 2024, plus de trente associations ont bénéficié du soutien de la Fondation Groupe Mutuel. Des associations et fondations porteuses de projets en matière de santé à la fois concrets, ambitieux et durables, dans les domaines les plus divers.


Soutiens aux assurés individuels

Des frais inattendus, liés à une maladie grave ou à un accident, peuvent rapidement mettre en péril la situation financière d'un foyer. De même, des traitements novateurs pas encore reconnus en Suisse peuvent s'avérer difficilement finançables pour une partie de la population. Consciente de ces enjeux, la Fondation Groupe Mutuel met également à disposition un fonds permettant d'apporter une aide exceptionnelle et ponctuelle à certains assurés, dont le dossier aura été retenu après une analyse détaillée par des spécialistes.



Nos engagements
particuliers

Nos engagements particuliers



La Fondation Groupe Mutuel associée avec « cœur à cœur »



Du 14 au 20 décembre 2024, la Chaîne du Bonheur et la RTS s'unissaient contre la maltraitance infantile. La Fondation Groupe Mutuel était à nouveau partenaire de cette neuvième édition.

Au total 4 027 424 francs ont été versés à la Chaîne du Bonheur lors de l'opération, dont 27 000 francs par la Fondation Groupe Mutuel.

Dans le cadre de l'opération, le célèbre Bus 51 de la RTS a sillonné 7 villes romandes à la rencontre de celles et ceux qui font bouger la cause de la maltraitance infantile. Le but ? Sensibiliser et mobiliser la population contre les violences faites à l'égard des enfants, donner la voix aux victimes de ces violences et récolter des dons pour cette cause.

L'événement s'est déroulé, du 14 au 20 décembre, sur les ondes de RTS La Première ainsi qu'à la télévision. Le bus Cœur à Cœur s'est arrêté dans les marchés de Noël de 7 villes romandes - Carouge, Morat, La-Chaux-de-Fonds, Delémont, Bienne, Monthey et Yverdon - pour des explications, témoignages, visites et défis en tout genre. Pour chaque défi quotidien réalisé, la Fondation Groupe Mutuel, en tant que partenaire principal de l'opération, a versé 3 000 francs à la Chaîne du Bonheur.

En plus d'être présente physiquement avec un stand au marché de Noël d'Yverdon le vendredi 20 décembre 2024, la Fondation Groupe Mutuel a entrepris d'autres actions pour la cause de la maltraitance chez les enfants :

- Une vente de pains d'épices destinée aux collaborateurs, dont les recettes ont été reversées à la Chaîne du Bonheur, a été organisée dans les différents centres de services du Groupe Mutuel.
- Une distribution de douceurs dans toutes les agences du Groupe Mutuel – les assurés ont ainsi eu la possibilité de faire des dons, à leur bon cœur, directement à la Chaîne du Bonheur
- Le CEO du Groupe Mutuel, Thomas Boyer, et le Responsable Distribution du Groupe Mutuel, Cédric Scheiben, ont répondu au standard téléphonique de la Chaîne du Bonheur le jeudi 19 décembre, respectivement à Lausanne et à Zürich.

Soutien au niveau national

Cette année et pour la première fois, le soutien de la Fondation Groupe Mutuel s'est étendu au niveau national. Le partenariat s'est ainsi également inscrit en Suisse alémanique et au Tessin, dans le cadre de la semaine de solidarité organisée sur les ondes de la SRF et de la RSI. Cet événement visait également à attirer l'attention sur la cause de l'enfance maltraitée et à la soutenir en reversant les dons à la Chaîne du Bonheur.

La Fondation Groupe Mutuel et le projet pilote SPARK

Comme lors de sa première année pilote en 2023, le dispositif SPARK a été à nouveau soutenu par la Fondation Groupe Mutuel en 2024. SPARK est une initiative proposée par le centre Sport-Ado du CHUV pour éviter la sédentarité chez les jeunes et les encourager à avoir un mode de vie plus sain et plus actif.

L'objectif principal et initial du projet était de mettre en place un mix de sport et de culture urbaine dans le but d'explorer, bouger et créer du lien au cœur de certaines villes romandes. Le bilan sur ses 2 premières années-pilotes est positif puisque 23 000 jeunes ont participé à plus de 60 activités différentes.

43% des participants étaient des jeunes filles et la moyenne d'âge était de 13 ans.

En 2024, ce sont les villes de la Vallée de Joux, Aigle et Moudon qui ont été choisies comme villes hôtes et partenaires. Le montant octroyé par la Fondation Groupe Mutuel pour les deux premières années du projet est de 50 000 francs au total.

A savoir que le projet est devenu l'Association SPARK/Innov-Action depuis le début de l'année 2025.

Soutiens aux
associations

Soutiens aux associations



Les associations ayant **bénéficié du soutien** de la Fondation Groupe Mutuel en 2024

Plus de 30 associations et entités de tout le pays, actives aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse alémanique et au Tessin, ont été soutenues en 2024 par la Fondation Groupe Mutuel. Des institutions porteuses de projets en matière de santé à la fois concrets, ambitieux et durables, dans les domaines les plus divers.

Association La Montheysanne
Association Périnatalité Valais
Hôpital des Nounours Genève
Fondazione Pro Infantia
Association Zoé4Life
Fondation IdéeSport
Kinderspital Zürich
Association Biclou
ARFEC / Boule à zéro
AEMO
Pro Junior Fribourg
PVA-Genève
Fondation Emera
Stiftung MyHandicap
Association Eliézer
Pro Junior Arc Jurassien
Graines de Paix

Fondation Lysi
Fondation Coup d'Pouce
Postpartale Depression Schweiz
Stiftung Pro UKBB
Fondation CANSEARCH
Action Le Carac Rose (Octobre Rose)
Cerebral Vaud
Croix-Rouge Valais
Association MAM
Léman Hope Foundation
Association Aujourd'hui
Fondation VivaMente
La Maison Pallia-Vie
Transfusion CRS Suisse
SturzZentrum Schweiz
Foot Jeunesse



Nos partenariats spéciaux

4^{ème} édition du Challenge Groupe Mutuel Bouge

Le Kinderspital Zürich et la Fondation IdéeSport ont été soutenus par la Fondation Groupe Mutuel dans le cadre du Challenge Groupe Mutuel Bouge. Près de 800 collaboratrices et collaborateurs ont cumulé 1289201 minutes de mouvement, soit 21487 heures ou encore environ 900 jours. Ce qui, dans les faits, a permis de valider cinq paliers de 250 000 minutes à 1000 francs, et de verser 5000 à chacune de ces associations.

Au total, 10000 francs ont donc été récoltés et versés grâce à cette quatrième édition du « Challenge Groupe Mutuel Bouge ».

Dons du sang: 200 vies sauvées

Durant l'année écoulée, 79 collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mutuel ont participé à la campagne de don du sang sur le lieu du travail, en collaboration avec la Croix-Rouge Suisse. Cette dernière s'est tenue dans nos centres de services et a notamment permis de récolter 28 dons à Martigny, 26 à Sion et 9 à Villars-sur-Glâne. A cela se sont ajoutés encore quelques dons supplémentaire hors-sites.

Cette belle participation a permis d'aider plus de 200 personnes, puisqu'un seul don peut venir en aide à trois personnes.

Dans ce même état d'esprit, la Fondation Groupe Mutuel a soutenu cette action en valorisant chaque don à hauteur de 30 francs, pour un total de 2370 francs (arrondis à 2500 francs) en soutien aux activités de la Croix-Rouge suisse.



Soutiens à la
recherche

Soutiens à la recherche





Soutien à la recherche en économie de la santé

Les défis auxquels le système de santé suisse est confronté ne manquent pas. Qu'il s'agisse d'incitations financières inadaptées, de surréglementation, de coûts et de la qualité des soins, les défis sont nombreux. Dans ce contexte exigeant et en constante évolution, le Groupe Mutuel entend contribuer à renforcer un système de santé libéral, durable financièrement, centré sur la valeur et le patient tout en garantissant une qualité de soins optimale.

C'est dans cet esprit que la Fondation Groupe Mutuel promeut et soutient la recherche en économie de la santé en particulier.

Les projets de recherche financés par la Fondation Groupe Mutuel ont pour but d'analyser les problématiques et grands enjeux du système de santé suisse pour contribuer aux débats sur son amélioration et valoriser les résultats de ces projets en proposant des applications pratiques pour le Groupe Mutuel et ses assurés.

Les études se focalisent sur une thématique prioritaire : la surmédicalisation et les soins inappropriés décliné en deux axes : l'amélioration de la qualité de l'indication médicale et l'optimisation de l'offre de soins.

En 2024, deux projets de recherche ont reçu le soutien financier  de la Fondation Groupe Mutuel.

Première étude: Utilisation et coûts de la physiothérapie dans le système de santé suisse



Cette étude, menée par la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW), à Winterthur, avait pour objectif de décrire l'évolution de l'utilisation de la physiothérapie ambulatoire et décomposer ses coûts entre 2017 et 2023. Afin de mieux comprendre les défis auxquels les physiothérapeutes sont confrontés, les chercheurs ont également mis en place des interviews avec ces professionnels de la santé ainsi qu'avec d'autres spécialistes.

Dans cette étude, les chercheurs ont utilisé des données de facturation anonymisées du Groupe Mutuel et ont montré que l'utilisation de la physiothérapie en Suisse et coûts associés ont augmenté significativement entre 2017 et 2023, principalement en raison d'une augmentation du nombre de séances par utilisateur et de l'intensité du traitement (augmentation du nombre de séances par utilisateur et augmentation des séances dites "complexes")



Plus précisément, l'étude met en évidence les éléments suivants :

- Le recours à la physiothérapie a augmenté d'un tiers, passant de 14% des assurés du Groupe Mutuel en 2017 à 19% en 2023. De plus, le nombre moyen de séances par utilisateur est passé de 13 à 16, ce qui signifie que non seulement plus de personnes ont recours à la physiothérapie, mais que tous ces utilisateurs ont aussi recours à plus de séances.
- La part des séances complexes est passée de 14 % à 34 %. Les séances complexes peuvent être administrées aux patients ayant une comorbidité. Elles sont plus longues que les séances non complexes (en moyenne 31 minutes contre 40 minutes pour une séance non-complexe) et sont facturées environ 53.30 CHF contre 85.50 CHF pour une séance non-complexe (tarif zurichois).
- Les coûts de la physiothérapie par assuré sont passés de 120 CHF en 2017 à 200 CHF en 2023, le nombre d'utilisateurs de physiothérapie étant le facteur principal, expliquant 40% de cette augmentation. L'intensité d'utilisation a contribué à part égale à hauteur de 40% à l'augmentation des coûts, dont environ un quart est dû à l'augmentation du nombre annuel de séances par utilisateur et un sixième à l'augmentation de la proportion de séances complexes. En revanche, le vieillissement de la population des assurés n'explique que 16% de l'augmentation totale des coûts de la physiothérapie.
- Des fortes disparités régionales existent : le Tessin présente le plus grand nombre d'utilisateurs de physio avec 20% des assurés, suivi par la région lémanique avec 18%. Le nombre le plus faible d'utilisateurs se trouve en Suisse orientale (14%) et centrale avec 12%. La région lémanique et Zurich ont enregistré une forte augmentation de la proportion de séances complexes ; à Zurich, cette proportion est passée de 16% à 43% entre 2017 et 2023.

Les interviews d'experts avec les médecins et les physiothérapeutes révèlent certains défis et possibilités d'améliorer l'utilisation et la gestion des coûts de la physiothérapie. Les recommandations peuvent être résumées comme suit :

- Standardiser les pratiques de prescription : Des lignes directrices claires et fondées sur des données probantes peuvent garantir une utilisation appropriée de la physiothérapie.
- Améliorer la collaboration : Une meilleure communication et coordination entre les physiothérapeutes et les médecins est essentielle pour une prise en charge optimale.
- Réduire les inégalités : Les décideurs politiques devraient se concentrer sur l'élimination des disparités régionales et socio-économiques afin d'offrir un accès égal à tous les patients.
- Optimiser les coûts : Des mesures visant à empêcher une facturation inappropriée pour les traitements complexes et à déterminer la durée et la fréquence optimales des traitements pourraient contribuer à réduire les coûts.

Ces conclusions montrent l'importance grandissante de la physiothérapie au cours des dernières années et quelles mesures peuvent être prises pour rendre son utilisation encore plus efficace, car la physiothérapie reste un moyen essentiel de prévenir, éviter des hospitalisations, mais aussi guérir plusieurs conditions.

Deuxième étude: Evaluation d'un projet d'amélioration des soins pour les patients atteints du diabète de type 2.



Initiée en 2023, cette étude est le fruit d'une collaboration entre le Groupe Mutuel, le Réseau DELTA SANTE à Genève et l'Université de Saint-Gall. Il s'agit d'une étude interventionnelle fondée sur l'éducation thérapeutique des patients dans le cadre d'un programme de gestion de la maladie pour faire reculer le diabète de type 2. Son objectif est d'évaluer l'approche pluridisciplinaire comportant des ateliers entre patients et médecin, un programme de traitement personnalisé et des questionnaires sur la perception de la qualité de traitement par le patient.

En 2024, le Réseau DELTA SANTE a réalisé une phase pilote pour tester la faisabilité de l'approche avec des retours très positifs de la part des médecins et patients.

Le protocole d'étude a été soumis à la commission d'éthique genevoise qui a accordé son autorisation en décembre 2024. A partir du deuxième trimestre 2025, les patients récemment diagnostiqués avec un diabète de type 2 et faisant partie du Réseau DELTA SANTE à Genève pourront participer à la première étude clinique soutenue par la Fondation Groupe Mutuel. Les premiers résultats sont attendus pour le deuxième trimestre 2026 et la fin du projet est prévue pour début 2027.

Perspectives 2025

En 2025, la Fondation Groupe Mutuel continuera de financer des projets de recherche en économie de la santé et deux études seront réalisées dans le cours de l'année. La première étude est menée par l'Université de Saint-Gall et porte sur le développement de nouvelles régions de planification hospitalière pour améliorer les flux de patients et la qualité des soins aigus. La deuxième étude est effectuée par la ZHAW et vise à évaluer les potentiels ainsi que les défis liés à une utilisation renforcée de la qualité de l'indication médicale en Suisse.



La Fondation Groupe Mutuel soutient le débat démocratique et la politique de milice

Soucieuse de contribuer et de soutenir le débat politique et démocratique suisse, la Fondation Groupe Mutuel s'engage financièrement pour soutenir la politique de milice. Dans le contexte de l'augmentation des coûts, l'une des priorités du débat en matière de politique de santé porte sur la recherche de moyens d'amélioration du système, avec un focus sur la qualité, la valeur pour le patient et le financement durable.

C'est ainsi que tous les partis politiques représentés au Conseil fédéral et/ou leurs organisations de soutien se voient octroyer un montant maximal de 30 000 francs par année. Les partis politiques qui ne sont pas représentés au Conseil fédéral (ou leurs organisations de soutien) sont quant à eux soutenus avec un montant maximal de 10 000 francs par parti et année s'ils sont représentés au Parlement fédéral par au moins 10 parlementaires et avec un montant maximal de 5 000 francs par année s'ils sont représentés par au moins 3 parlementaires. Dans le même temps, les personnes politiques individuelles ne reçoivent pas d'aide financière.



Résultats
financiers

Résultats financiers



Bilan

En CHF

	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Actifs			
Trésorerie		674 646	979 954
Autres créances à court terme			
envers des tiers		27 436	33 666
envers des entités liées		-	-
Actifs de régularisation		15 865	14 650
Actif circulant		717 947	1 028 270
Immobilisations financières	1	27 096 198	25 142 086
Participations	3	100 000	100 000
Actif immobilisé		27 196 198	25 242 086
Total des actifs		27 914 145	26 270 356
Passifs			
Autres dettes à court terme			
envers des tiers		155 002	4 300
envers des entités liées		328 107	286 089
Passifs de régularisation		37 792	184 313
Capitaux étrangers à court terme		520 901	474 702
Provisions	2	6 580 000	5 080 000
Capitaux étrangers à long terme		6 580 000	5 080 000
Capital de fondation		695 000	695 000
Réserves facultatives issues du bénéfice			
Report de bénéfice		20 020 654	20 148 672
Bénéfice / Perte de l'exercice		97 590	- 128 018
Total des capitaux propres		20 813 244	20 715 654
Total des passifs		27 914 145	26 270 356

Compte de résultat

En CHF

	Annexe	2024	2023
Produits			
Produits des participations		-	-
Autres produits d'exploitation		25 000	25 000
Total produits		25 000	25 000
Charges			
Autres charges d'exploitation			
Prestations de soutien à des tiers		- 667 650	- 776 770
Autres charges d'exploitation		- 539 825	- 516 468
Total des charges		-1 207 475	-1 293 238
Produits des immobilisations financières	4	3 604 571	3 139 745
Charges financières et frais de gestion des immobilisations financières	5	- 699 418	-1 875 407
Variation de la provision pour risques liés aux immobilisations financières	2	-1 500 000	-
Résultat des immobilisations financières		1 405 153	1 264 338
Résultat annuel avant impôts		222 678	-3 900
Impôts directs		- 125 088	- 124 118
Bénéfice / Perte de l'exercice		97 590	- 128 018

Annexe aux comptes 2024

Principes généraux concernant la présentation des comptes

Présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit suisse en matière de comptabilité commerciale et de présentation des comptes (titre trente-deuxième du Code des obligations).

Les comptes présentent la situation économique de l'entreprise de façon qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les états financiers sont établis selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis selon les principes de la délimitation périodique et du rattachement des charges aux produits ainsi que selon le principe des coûts historiques, sauf indication contraire. L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Les principes de régularité et d'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'appliquent aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Trésorerie

Ce poste comprend les liquidités, évaluées à la valeur nominale.

Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale déduction faite d'éventuels correctifs de valeurs. Des provisions sur créances sont calculées individuellement sur les différents types de débiteurs et les dates d'échéances afin de couvrir les risques de pertes d'encaissement.

Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées aux valeurs cotées en bourse à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés des produits/charges des placements.

La valeur au bilan du private equity se compose du coût des investissements, sans les frais d'acquisition éventuels, déduction faite des corrections de valeurs imputées au compte de résultat.

Les instruments financiers dérivés sont détenus à des fins de couverture et sont évalués au cours du jour à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés des produits/charges des placements.

Annexe aux comptes 2024

Participations

Les participations sont évaluées à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements et pertes de valeur cumulées.

La valeur des participations est revue chaque fois que l'on relève un indice précisant que leur valeur recouvrable pourrait être inférieure à leur valeur comptable.

Dettes

Les engagements sont évalués à la valeur nominale.

Lorsque, en raison d'événements passés, il faut s'attendre à une perte d'avantages économiques lors d'exercices futurs, des provisions à charge du compte de résultat sont aussitôt constituées à hauteur du montant vraisemblablement nécessaire.

Provisions

La provision pour risques liés aux immobilisations financières est constituée pour couvrir les risques spécifiques du marché en vue de réaliser durablement les prestations promises. Son objectif doit permettre d'atteindre un niveau de sécurité de 99% compte tenu du rendement attendu et de la volatilité de chaque catégorie de placement, en tenant compte du gain de diversification.

La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux immobilisations financières. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/ allocation, degré de probabilité).

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes, la réserve pour risques liés aux immobilisations financières peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les immobilisations financières enregistrent des gains de valeur particulièrement importants durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux immobilisations financières peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Indications relatives aux comptes

En CHF

1. Immobilisations financières	31.12.24	31.12.23
Actions	5454309	5187360
Titres à revenu fixe	3933984	4036087
Produits structurés - rendement absolu	1286580	1221927
Placements collectifs	15084879	13462403
Private Equity	1364674	1195662
Devises à terme	-28228	38647
Total	27096198	25142086

Private Equity: Fondation Groupe Mutuel s'est engagée à souscrire pour USD 1050000 et EUR 825000 (2023: USD 1050000 et EUR 825000) dans des fonds de private equity. Au 31.12.2024, les engagements sont encore ouverts à hauteur de USD 265218 et EUR 81297 (au 31.12.2023: USD 341371 et EUR 155622).

Devises à terme	Valeur de marché au 31.12.2024			
	Devises	Actifs	Passifs	Total
Opérations à terme - couverture	USD	-	-17316	-17316
Opérations à terme - couverture	EUR	-	-10912	-10912
Total		-	-28228	-28228

Devises à terme	Valeur de marché au 31.12.2023			
	Devises	Actifs	Passifs	Total
Opérations à terme - couverture	USD	22801	-	22801
Opérations à terme - couverture	EUR	15846	-	15846
Total		38647	-	38647

Indications relatives aux comptes

En CHF

2. Provisions	1.1.24	Constitution / Dissolution 2024	31.12.24
Provision pour risques liés aux immobilisations financières	5080000	1500000	6580000
Total	5080000	1500000	6580000

3. Participations	Part du capital / Part des droits de vote (en %)		31.12.24	31.12.23
	Direct	Indirect		
Groupe Mutuel Holding SA	100%	-	100000	100000
Groupe Mutuel Assurances GMA SA*	-	100%	-	-
Groupe Mutuel Vie GMV SA*	-	100%	-	-
Groupe Mutuel Services SA*	-	100%	-	-
Avenir Assurance Maladie SA*	-	100%	-	-
Easy Sana Assurance Maladie SA*	-	100%	-	-
Mutuel Assurance Maladie SA*	-	100%	-	-
Philos Assurance Maladie SA*	-	100%	-	-
AMB Assurances SA*	-	100%	-	-
SUPRA-1846 SA*	-	100%	-	-
Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie *	-	-*	-	-
Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA*	-	100%	-	-
ASMA CONSEIL SA**	-	100%	-	-
Neosana AG, Zürich*	-	100%	-	-
Neosana Life AG, Steinhausen***	-	100%	-	-
Neosana Sales AG, Lucerne***	-	100%	-	-
Neosana Services GmbH, St-Gall***	-	100%	-	-
Total			100000	100000

* Participation détenue par Groupe Mutuel Holding SA. Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie est une fondation au sens des articles 80 ss CC. Conformément à l'article 963 al. 2 ch. 1 CO, Groupe Mutuel Holding SA dispose directement de la majorité des voix au sein de l'organe suprême
En date du 15 février 2023, Groupe Mutuel Holding SA a acquis 49% des actions de Neosana AG, Zürich, portant à 100% sa participation dans cette société
** Participation détenue par Groupe Mutuel Services SA
*** Participation détenue par Neosana AG

Fondation Groupe Mutuel est soumise à l'obligation d'établir des comptes consolidés selon l'art. 963, al. 1 du Code des obligations (CO). Le Conseil de fondation a décidé de transférer cette obligation à Groupe Mutuel Holding SA conformément à l'art. 963a, al. 1, ch. 3 CO.

Indications relatives aux comptes

En CHF

4. Produits des immobilisations financières en CHF	Produits des placements	Plus-values non réalisées	Plus-values réalisées	Total
Immobilisations financières	479 074	2 817 141	308 356	3 604 571
Total 2024	479 074	2 817 141	308 356	3 604 571

Immobilisations financières	521 126	2 273 998	344 621	3 139 745
Total 2023	521 126	2 273 998	344 621	3 139 745

5. Charges financières et frais de gestion des immobilisations financières en CHF	Charges des placements	Moins-values non réalisées	Moins-values réalisées	Total
Immobilisations financières	-81 383	- 450 124	- 167 911	- 699 418
Total 2024	-81 383	- 450 124	- 167 911	- 699 418

Immobilisations financières	-93 445	-154 1613	- 240 349	-1875 407
Total 2023	-93 445	-154 1613	- 240 349	-1875 407

Autres données relatives à l'annexe

En CHF

Emplois à plein temps

Durant la période sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA et Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Fondation Groupe Mutuel.

Honoraires de l'organe de révision

	2024	2023
Prestations de révision	6 810	6 810
Autres prestations	-	-
Total	6 810	6 810

Engagements conditionnels

La fondation fait partie du groupe d'imposition TVA de Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Montant total des actifs mis en gage en garantie des propres dettes et actifs grevés d'une réserve de propriété

Les limites bancaires internes suivantes existent au 31.12.2024:

- CHF 500'000 (2023: CHF 600'000) à la banque Pictet pour couvrir les engagements ouverts en Private Equity
- CHF 1'873'750 (2023: CHF 1'835'150) à la BCVs pour couvrir les comptes de marge des contrats futures

Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan.

Rapport de l'organe de révision



Shape the future
with confidence

Ernst & Young SA
Aeschengraben 27
Case postale
CH-4002 Bâle

Téléphone: +41 58 286 86 86
www.ey.com/fr_ch

Au Conseil de fondation de

Fondation Groupe Mutuel, Martigny

Bâle, le 11 juin 2025

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe, pages 38 à 45) de la Fondation Groupe Mutuel pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Ernst & Young SA



Cyril Motte
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Abedin Rexhaj
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

Impressum

Rédaction

Secteur RH & Communication

Conception & Création

Secteur marketing

Photos

Olivier Maire, Getty images

Éditeur

Groupe Mutuel Holding SA
Rue des Cèdres 5, 1919 Martigny

E-mail

presse@groupemutuel.ch

